



Programme des Nations Unies pour l'environnement



UNEP(DEPI)/MED WG.305/2
19 janvier 2007
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Troisième réunion du groupe de travail des experts désignés
par les Parties contractantes sur le projet de protocole relatif
à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée

Loutraki (Grèce), 12-15 février 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

Introduction

1. Suite aux résultats de la réunion des Parties contractantes tenue à Portoroz en novembre 2005, un groupe de travail d'experts juridiques et techniques a été créé pour élaborer le projet de texte d'un protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).

2. La première et la deuxième réunions du groupe de travail ont été convoquées par le Secrétariat du 27 au 29 avril 2006 (Split, Croatie) et du 6 au 9 septembre 2006 (Loutraki, Grèce) respectivement, et elles ont examiné un certain nombre d'articles du texte proposé pour le projet de protocole relatif à la GIZC. En vue d'un examen plus poussé du texte proposé, une troisième réunion sera convoquée par le Secrétariat. Elle se tiendra au "Club Hotel Loutraki", 48, Posidonos Ave, 203000 Loutraki, Grèce, tel: +30-27440-60300, fax: +30-27440-60400, site web: <http://www.clubhotelloutraki.gr>.

3. La réunion a pour principal objet d'examiner le reste du texte du projet de protocole proposé par le Secrétariat.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la réunion

4. La réunion sera ouverte par le Coordonnateur du PAM, le 12 février 2007 à 9h30 et sa clôture interviendra le 15 février 2007 à 18 heures.

Point 2 de l'ordre du jour: Élection du Bureau

5. Conformément à l'article 20 du "Règlement intérieur des réunions et conférences des Parties à la Convention de Barcelone", la réunion élira un Président, trois Vice-Présidents et un Rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

6. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP(DEPI)/MED WG.305/1 et il est annoté dans le présent document.

7. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour proposé. Un service d'interprétation anglais-français sera assuré à toutes les séances.

Point 4 de l'ordre du jour: Examen du projet de texte proposé pour le protocole relatif à la gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

10. Le Secrétariat présentera le projet de texte proposé pour le protocole relatif à la GIZC, en particulier les parties III, IV, V, VI et les articles 7, 8, 2, et 4, par.4. Les membres du groupe de travail seront invités à formuler leurs observations et à avancer leurs propres propositions sur le projet de texte préconisé pour le protocole.

Point 5 de l'ordre du jour : Questions diverses

11. La réunion examinera toutes autres questions qui pourraient être soulevées.

Point 6 de l'ordre du jour: Adoption du rapport de la réunion

12. La réunion confirmera le contenu des articles du projet de texte proposé pour le protocole, tels qu'examinés et convenus par elle, et elle adoptera le projet de rapport de la réunion préparé par le Secrétariat.

Point 7 de l'ordre du jour: Clôture de la réunion

13. La réunion sera levée le 15 février à 18 heures.

EMPLOI DU TEMPS

Lundi 12 février 2007

9h30 – 9h45	Ouverture de la réunion Organisation des travaux et adoption de l'ordre du jour	Points 1, 2 et 3 de l'OdJ
9h45 – 18h00	Examen du projet de texte proposé pour le protocole relatif à la GIZC Partie III (articles 14-19) Partie IV (articles 20-25)	Point 4 de l'OdJ
11h – 11h30	Pause café	
13h – 14h30	Pause déjeuner	
16h – 16h30	Pause déjeuner	

Mardi 13 février 2007

9h30 – 18h	Examen du projet de texte proposé pour le protocole relatif à la GIZC Partie IV (articles 20-25) Partie V (articles 26-29)	Point 4 de l'Odj (suite)
11h – 11h30	Pause café	
13h – 14h30	Pause déjeuner	
16h – 16h30	Pause déjeuner	

Mercredi 14 février 2007

9h30 – 17h30	Examen du projet de texte proposé pour le protocole relatif à la GIZC Articles 7, 8, 2, et 4, par.4 Partie VI (articles 30-32)	Point 4 de l'OdJ (suite)
11h – 11h30	Pause café	
13h – 14h30	Pause déjeuner	
16h – 16h30	Pause café	
17h30 – 18h	Questions diverses	Point 5 de l'OdJ

Jeudi 15 février 2007

Pas de séance le matin: préparation du projet de rapport de la réunion

14h – 18h Adoption du rapport

Points 6 et 7 de
l'OdJ

16h – 16h30 Pause café